

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 17 (1937)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Décembre 1937

Paris-I^{er}

Dix-septième Année. — N° 10

Téléphone :
Opéra 90-68
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 4 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE :

LE JOURNALISME ET LA PUBLICITÉ

Conférence faite par M. Robert Vaucher, ancien correspondant de guerre de l'*Illustration* et du *Petit Parisien*, Secrétaire général de l'Association Syndicale de la Presse étrangère à Paris, Vice-Podestat des Journalistes suisses à Paris, Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France, devant les membres de cette dernière Compagnie, à l'occasion de leur Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 1937. 217

DEUXIEME PARTIE :

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Questions à l'ordre du jour (la nationalisation des Chemins de Fer Français, l'emprunt des Chemins de Fer Français en Suisse et les mesures de défense contre l'afflux des capitaux fugitifs en Suisse). 227
Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France (24 novembre 1937). 231
Chiffres, faits et nouvelles. 232
Renseignements utiles à qui voyage. 235

PREMIÈRE PARTIE

LE JOURNALISME ET LA PUBLICITÉ

CONFÉRENCE FAITE PAR M. ROBERT VAUCHER

ancien correspondant de guerre de l'« *Illustration* » et du « *Petit Parisien* », Secrétaire général de l'Association Syndicale de la Presse étrangère à Paris, Vice-Podestat des Journalistes suisses à Paris, Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France, devant les membres de cette dernière Compagnie, à l'occasion de leur Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 1937.

Quand j'ai accepté l'aimable proposition du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Suisse en France de vous parler de la Presse, j'ai bien spécifié qu'il s'agissait d'une causerie et non d'une conférence : un journaliste écrit, il ne parle pas.

J'aurais eu trop peur de succéder ici aux brillants orateurs que vous avez entendus dans les précédents dîners de notre compagnie, et je n'ai nullement l'intention de vous donner, en quelques minutes, un exposé de ce qu'est la Presse moderne, sujet qui se traite en série de conférences dans une école de journalisme, où je n'ai d'ailleurs jamais pénétré, car j'estime que le journalisme ne s'apprend pas à l'école, mais dans une salle de rédaction, en reportages, à l'affût de nouvelles et dans le bruit des machines, à la mise en page d'un quotidien.

On est journaliste par toutes les fibres de son être. On aime ce métier qui est pourtant le plus tyrannique qui soit, car, dans la vie trépidante moderne, il ne vous laisse pas de repos, ou, alors, on n'a plus qu'à mettre en action la fameuse devise : « Le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir ».

Je voudrais simplement, arrivé à l'âge où l'on peut, hélas ! laisser parler ses souvenirs, vous faire pénétrer dans ce monde de la Presse, à vous qui êtes des hommes d'affaires, et chercher à vous montrer que bien souvent la Presse et les Affaires peuvent fort heureusement collaborer et ne s'excluent nullement.

Il y a quelques jours, un de nos collègues du Conseil d'administration, qui est un des hommes les plus spirituels de notre compagnie, — je ne dis pas cela parce qu'il est Neuchâtelois — m'a déclaré avec des yeux pétillants de malice :

« Il paraît que vous allez nous parler du journalisme et des affaires. Voilà un sujet ! Vous allez pouvoir nous dévoiler bien des choses sur les fonds secrets. »

Je crains bien qu'il ne soit déçu ce soir. Je n'aurai pas de révélation sensationnelle à vous faire, surtout sur les fonds secrets suisses, mais j'essaierai de vous faire vivre un peu dans les coulisses de ce monde de la Presse que je fréquente depuis vingt-sept ans !

J'ai débuté dans la presse suisse comme correspondant en Turquie de la *Suisse Libérale* de Neuchâtel. J'envoyais alors à ce journal des

*